

Erratum

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Modifications proposées au Barème de prix de la CDS relatives aux services d’admissibilité et d’émission d’ISIN de la CDS

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans le document intitulé *Avis et sollicitation de commentaires – Modifications proposées au Barème de prix de la CDS concernant les services d’émission* publié à la section 7.3 du bulletin du 14 juillet 2016 (vol. 13, n° 28). En conséquence, un erratum, un avis de prolongation de la période de consultation au 29 août 2016 et la version corrigée de l’avis de la CDS sont publiés à la section 7.3 du bulletin du 28 juillet 2016 (vol. 13, n° 30).